

# Du devoir comme manifestation de force

Autor(en): **Montet, de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **36 (1903)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-379739>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# DU DEVOIR COMME MANIFESTATION DE FORCE

PAR

M. DE MONTET

---

« L'homme peut, parce qu'il doit, » dit Kant ; une morale moins rigoureuse et peut-être plus fondée lui répond : « L'homme doit parce qu'il sent qu'il peut. »

Lequel de ces deux points de vue est le plus juste ? C'est ce qu'il importerait de prouver.

La morale de Kant a quelque chose de noble et d'imposant. A première vue elle excite l'enthousiasme. Elle est d'une précision absolue : tu dois, donc tu peux.

Cette morale semble supposer chez tous les individus une somme égale de force, car c'est à tous que s'adresse l'impératif catégorique. L'homme auquel il fait appel n'a pas à demander d'où lui vient cette obligation. Il suffit qu'elle soit pour qu'il y obéisse. Il n'a pas non plus à questionner si oui ou non il aura la force de la remplir. L'ordre est là, absolu, irrévocable ; il faut marcher. C'est le devoir pour le devoir, sans souci de la satisfaction ou du bien qu'il apportera, et la pensée se fourvoierait à vouloir lui chercher une autre cause et une autre sanction.

En y regardant de près, cette morale laisse singulièrement impuissant celui qui doit la réaliser.

Car l'idée d'un devoir qui n'a d'autre base que lui-même, qui est à lui-même sa seule raison d'être, est par trop abstraite pour la plupart des hommes. Elle ne saurait donc

constituer un mobile d'action suffisant, excepté peut-être pour quelques esprits, passionnés d'absolu, qui ne conçoivent rien au delà de l'impératif catégorique.

Les autres, de beaucoup les plus nombreux, ne sauraient se contenter de la formule rigide du kantisme : « Tu dois, donc tu peux. » Il leur faut autre chose ; et c'est à eux que s'adresse la seconde des maximes plus haut citées : « L'homme doit, parce qu'il sent qu'il peut, et lorsqu'il sent qu'il peut. »

Ce point de vue, du reste, semble mieux que le premier confirmer l'expérience. En effet, en supposant un rapport entre deux forces (la loi extérieure et la force ou capacité intérieure), il nous place d'emblée sur un terrain qu'il est possible d'explorer.

Partant de l'idée d'une force latente chez l'homme, force qui varie selon le degré de culture, selon l'âge, le sexe, les aptitudes acquises ou natives de chaque individu, ce point de vue considère le devoir comme la manifestation, l'extériorisation de cette force latente, dont l'origine première nous est inconnue, mais dont les racines plongent au plus profond de l'organisme social.

Le devoir ainsi serait l'objectivation de cette force, sa transformation en action.

On sait que l'idée de force domine la science toute entière, la réduisant à peu près à l'étude des rapports qui existent entre les différentes forces.

Pourquoi, demande Aall dans un récent ouvrage intitulé *Macht und Pflicht*<sup>1</sup>, le devoir ne serait-il pas aussi la manifestation d'une force, avec la seule différence que cette force étant développable à l'infini, ses effets échapperaient absolument aux principes de conservation et d'équivalence ?

Maintenant quelle est cette force latente, dont le devoir serait soi-disant la manifestation ? D'où vient-elle ? Quels sont les éléments qui la composent ? Autant de questions que nous ne chercherons pas à élucider ici.

On connaît, sans qu'il soit besoin de la rappeler, la discus-

<sup>1</sup> Anathon Aall, *Macht und Pflicht*, Leipzig.

sion qui se poursuit entre les eudémonistes d'une part, qui prétendent que le devoir a toujours une base affective, et leurs adversaires, de l'autre, qui affirment que, au contraire, il ne relève que de la volonté. Aucun de ces deux camps n'est entièrement dans le vrai, chacun faisant abstraction du facteur que l'autre proclame être essentiel.

Sans nous prononcer là-dessus, du reste, nous pensons qu'il n'est point improbable que la base du devoir et de son accomplissement soit formée d'un mélange de ces deux facteurs, dont aucun ne saurait remplacer le rôle spécifique de l'autre.

Quoi qu'il en soit, rien n'empêche de supposer l'existence d'une force latente chez l'homme, quels qu'en soient d'ailleurs l'origine et les éléments constitutifs, et d'en constater les effets dans l'accomplissement extérieur de ce que nous nommons le devoir.

Dès lors l'important sera d'apporter des renforts à cette force, de l'augmenter sans cesse, puisque nous avons vu qu'elle est susceptible d'accroissement infini.

Pour cela il faudra que chaque individu, quel que soit son niveau intellectuel ou moral, obéisse fidèlement aux moindres injonctions de cette force, la transformant en action chaque fois que l'occasion s'en présentera.

Chaque devoir accompli est un échelon qui conduit à un autre devoir, supérieur au premier. La force latente, dont nous parlions, qui est la base du devoir, se trouve ainsi augmentée par chaque accomplissement de celui-ci. De même, chaque fois que cette force grandit, elle suscite de nouveaux devoirs, toujours plus élevés et plus subtils.

Par ce procédé de réaction réciproque, il devient possible à l'homme de franchir des étapes successives, pour arriver enfin aux plus hautes manifestations du devoir.

« Die Pflicht ist ein Kultursprössling der Macht ; » l'expression est juste et l'expérience la réalise à chaque pas.

Ainsi le devoir n'est pas une loi qui s'impose à nous, sans que nous en sachions le pourquoi, ni le comment. Il est bien plutôt un rapport constant avec une force intérieure à

l'homme. Il est la manifestation de cette force qui est spécifique à l'homme et dont chaque individu possède en soi le germe latent, à un degré plus ou moins développé, germe dont les capacités de développement sont sans bornes.

« L'augmentation du bien moral dans le monde est tout aussi possible que l'augmentation de l'énergie (physique) est impossible ; le bien moral est la création directe de la volonté morale. Les forces physiques, en tant qu'elles sont connues comme causes, produisent leurs effets ; le changement produit est l'équivalent exact de l'énergie dépensée. Mais entre les causes morales et leurs effets, il n'y a pas de semblable équivalence....

» Le corrélatif de l'indestructibilité de la matière, c'est son incréabilité ; elle peut aussi peu être créée que détruite ; mais elle reste une quantité permanente, tout en présentant des variations infinies quant à sa forme. Toutefois ces termes ne sauraient s'appliquer à la bonne volonté, ni au bien moral. Il peut y avoir une multiplicité infinie de bonnes volontés, et pour ce qui est du bien moral, son progrès peut être illimité<sup>1</sup>. »

On comprendra dès lors que plus l'homme sera cultivé, plus son niveau intellectuel et moral sera élevé, plus la force latente en lui grandira ;... plus aussi les devoirs se multiplieront et deviendront impératifs.

A mesure que monte le niveau de la société, de nouveaux besoins, de nouveaux sentiments, de nouvelles émotions se font sentir, qui, à leur tour, suscitent des devoirs et des obligations supérieures.

L'homme de devoir sera celui dont « les actes seront toujours à la hauteur de ses capacités. »

Le devoir ainsi conçu, comme manifestation de force ou comme rapport de forces, ne perd rien de sa dignité, au contraire.

Tandis qu'avec Kant il nous apparaissait comme un idéal inatteignable, ici il se révèle à nous comme un talent à faire

<sup>1</sup> Fairbairn, *The Philosophy of the Christian Religion*, p. 90. — Hodder and Stroughton. Londres.

valoir, comme un progrès continu, un développement à l'infini, une ascension glorieuse de l'homme conscient et libre.

## II

La morale qui considère le devoir comme la manifestation d'une force n'est point étrangère à la morale plus spécifiquement chrétienne. Non seulement cette dernière ne la contredit pas, mais elle la corrobore au contraire, tout en en prolongeant les lignes.

Déjà l'ancienne alliance mosaïque nous donne l'expression claire et nette de ce qu'était pour le peuple élu la loi de l'Éternel. Celle-ci n'est pas un ordre imposé sans condition et sans aucun égard aux capacités de l'homme auquel elle s'adresse ; elle est bien plutôt un commandement en rapport constant avec ses énergies sans cesse grandissantes. « Le commandement que je te prescris aujourd'hui n'est certainement point au-dessus de tes forces et hors de ta portée. Il n'est pas dans le ciel pour que tu dises : Qui montera pour nous au ciel et nous l'ira chercher ; qui nous le fera entendre, afin que nous le mettions en pratique?... C'est une chose, au contraire, tout près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur, afin que tu la mettes en pratique <sup>1</sup>. »

Dans la morale que nous défendions plus haut, nous avons reconnu une force capable de développement infini et une manifestation non moins susceptible d'accroissement continu.

La morale chrétienne, elle aussi, suppose l'existence d'une force latente chez l'homme : la foi en Christ, et d'une manifestation de cette force : la vie chrétienne ; toutes deux progressibles à l'infini.

Ici, comme dans la morale ordinaire, l'action de ces deux facteurs est réciproque en même temps que simultanée, de même que leur accroissement à tous deux est continu.

L'apôtre Paul, et Jésus lui-même, n'ont cessé de proclamer ce progrès continu de la vie chrétienne, dont la foi en Christ

<sup>1</sup> Deut. XXX, 11.

forme la base. « Nous sommes transformés en la même image, *de gloire en gloire*, par l'Esprit du Seigneur. » « *Marchez dans la charité...* » « Etant persuadé que celui qui a commencé en vous cette bonne œuvre, la *perfectionnera* jusqu'au jour de Jésus-Christ. » « Non que j'aie déjà atteint le but, ou que je sois déjà parvenu à la perfection ; mais je fais mes efforts pour y parvenir... » « Mes frères, pour moi, je ne me persuade pas d'être encore arrivé au but, mais ce que je fais, c'est que, oubliant les choses qui sont derrière moi, et m'avancant vers celles qui sont devant moi, je *cours* vers le but... »

Il y a bien d'autres passages que nous pourrions citer encore, sans la crainte que nous avons d'être trop long. Ceux-ci suffiront à marquer notre pensée.

Chaque chrétien possède en lui le germe de la foi en Christ, germe plus ou moins développé, dont la vie chrétienne est la manifestation.

Cette dernière est toujours une lutte, une marche, un progrès en avant, jamais un repos ou un état. La vie même de Jésus, de sa naissance à sa mort, qu'a-t-elle été, sinon une ascension continue vers la perfection ?

Nous laissons au lecteur le soin de prolonger les lignes que nous n'avons voulu qu'indiquer.

Trop souvent on reproche à la morale chrétienne, non sans quelque apparence de justice, d'être un éteignoir, au lieu d'un élément de progrès. A qui la faute ? N'est-elle pas bien moins à son principe, qui, nous l'avons vu, implique un progrès infini, qu'au chrétien lui-même, qui, trop paresseux pour marcher, ne songe qu'à se reposer.

Reprenant les deux maximes citées au commencement de ce travail et les rapprochant du principe de la morale chrétienne, il nous semble que la seconde est plus en accord avec celle-ci et que par conséquent elle est préférable pour stimuler chez l'homme la joie du devoir et de son accomplissement.

---